



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CAUSE DE CLERANS

### COMPTE RENDU DU 17 JUIN 2021

---

#### PRESENTS

M. MONTI, M. MOURET, M. BARBAT, Mme BEYNEY, M. GAUME, M. GEERDENS, Mme NISSATO, M. REVERSADE, Mme TORRES

#### ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES

M. BIATO

#### ABSENTS EXCUSES

Mme BRUNET-GARRIGUE

#### 1. Approbation des comptes rendus des conseils municipaux

Le Conseil Municipal approuve les CR des réunions du 20 mai 2021 et du 3 juin 2021 à l'unanimité.

#### 2. Validation du contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)

M. MONTI présente au Conseil Municipal le contrat de travail de M. Samuel HELLRIGEL avec sa fiche de poste. M. HELLRIGEL a commencé à travailler le 15 juin, au titre d'un contrat PEC. Le contrat prévoit une durée du travail de 28 h par semaine, pour une période minimum d'un an. Il est pris en charge par l'Etat à hauteur de 80 %, dans la limite de 26 h.

A l'unanimité, le Conseil valide l'embauche de M. HELLRIGEL, approuve la convention et autorise M. le Maire à mettre en œuvre les démarches nécessaires.

#### 3. Délibération complémentaire : travaux de voirie à Bénéventie

Le 25 mars dernier, le Conseil Municipal a voté la réalisation de travaux de voirie à Bénéventie pour un montant de 35 981,30 €. Mais il manquait la somme de 500 € correspondant à la préparation du chantier. Le Conseil, à l'unanimité, approuve l'affectation de cette somme aux travaux prévus, ce qui porte le montant total à 36 481,30 €.

#### 4. Organisation des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales des 20 juin et 27 juin 2021

Il était prévu d'installer les bureaux de vote sous un chapiteau dans le jardin de la mairie. Le temps étant incertain (pluie et vent) en fin de semaine, le Conseil décide d'utiliser plutôt la salle des fêtes, et d'en informer la préfecture.

Le Conseil procède alors à la désignation des assesseurs et présidents pour quatre tranches horaires, pour chacun des bureaux : élections départementales et régionales.

#### 5. Questions diverses

- Le Conseil Municipal prend acte du souhait de démissionner de Mme Jocelyne BRUNET-GARRIGUE.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la proposition de la Société Fire-Live d'un montant de 168 € pour migrer l'ensemble du site internet de la Commune vers la version 2. Cette version permettra notamment une meilleure mise en page.
- M. BARBAT présente le devis de la Société SCOFI concernant la fourniture et l'installation d'un nouvel ordinateur pour la secrétaire de Mairie. Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette proposition (montant : 1205 €).
- M. MONTI présente au Conseil les demandes de M. et Mme Van Alphen : acheter la bande de voirie bordant leur propriété et construire un abri temporaire dans le jardin de la Mairie. Le Conseil, à l'unanimité, se prononce sur ces demandes de manière défavorable. La Commune ne prévoit pas la cession de portion de chaussée, sauf cas particulier (régularisation de situations très anciennes par exemple).
- M. GEERDENS demande où en sont les travaux qui doivent être effectués dans un logement au presbytère, concernant l'assainissement. M. David Bacquet, qui doit procéder aux terrassements, sera relancé rapidement, pour pouvoir faire les travaux dans l'été.
- M. le Maire rappelle la commémoration du 21 juin 1944 à Mouleydier et à Pressignac.
- Mme Marie-Christine TORRES annonce qu'une cérémonie sera organisée le 28 août 2021, en l'honneur des soldats tombés à la bataille de Moislains, dans la Somme, en 1914, suivie d'une exposition sur ce thème.

#### Prochaine réunion

29 juillet 2021 à 19 h.

Fin de la réunion : 22h40.

Les comptes rendus précédents peuvent être consultés sur le site : [www.causedeclerans.fr](http://www.causedeclerans.fr)